

AVENANT 6

A LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE COMMANDE ADARCE déposée en préfecture le 19/02/2010

Objet : Modification de la composition, et actualisation des dispositions financières du groupement de commande ADARCE

PREAMBULE

Pour donner suite aux demandes, de la Ville de Bordeaux (pour les structures hors enfance) et du Centre Social et Culturel de Bègles « L'Estey » de rejoindre le groupement de commande au 29 Mai 2025, et cela conformément à l'article 2.1 de la convention initiale, il y a lieu de modifier l'article « 2.1 Constitution » précisant la composition du groupement de commandes d'origine par un avenant n°6.

D'autre part, après consultation et validation des membres il a été décidé d'actualiser le montant de la redevance en modifiant l'article 9 Dispositions financières de la Convention initiale.

**CECI AYANT ETE EXPOSE, LES PARTIES ONT CONVENU ET ARRETENT CE QUI
SUIT :**

Modification de l'article 2 de la convention

L'article « 2.1 Constitution » de la convention est modifiée comme suit :

« Le groupement de commande visé à l'article 2 de la présente convention constitutive comprend les membres énumérés ci-après :

- Bordeaux Métropole - coordonnateur du groupement de commande
Esplanade Charles de Gaulle
33 045 Bordeaux cedex
- Commune de Bassens
Hôtel de ville
42 avenue Jean Jaurès
33 530 Bassens

- Commune de Bègles
Mairie de Bègles
77 rue Calixte Camelle
33 130 Bègles
- Commune de Cestas
Mairie de Cestas
2 avenue Baron Haussmann
33 610 Cestas
- Commune de Libourne
Hôtel de ville
42 place Abel Surchamp
33 500 Libourne
- Commune de Lormont
Mairie de Lormont
Rue André Dupin – BP 1
33 305 Lormont cedex
- Commune de Saint Jean d'Illac
Hôtel de ville
Esplanade Pierre Favre
120 avenue du Las – BP 10
33 127 Saint Jean d'Illac
- Commune de Saint-Médard-en-Jalles
Hôtel de ville
Place de l'Hôtel de ville
CS 60022
33 167 Saint-Médard-en-Jalles cedex
- SIREC de Cenon/Floirac/Ambares et Lagrave
8 avenue Marcel Paul
33 270 Floirac
- Commune de Talence
Mairie de Talence
Rue du Professeur Arnozan
BP 10 035
33 401 Talence cedex
- CCAS de Saint Médard en Jalles
EHPAD Simone de Beauvoir
29, allée du Preuilh
33 160 Saint Médard en Jalles
- CCAS de Bordeaux
4 rue Claude Bonnier
33 77 Bordeaux

- La Ville de Bordeaux
 - Services financiers
Cité Municipale
4 rue Claude Bonnier
33 077 Bordeaux
 - Hors structures Enfance
Hôtel de Ville De Bordeaux
Place Pey Berland
33 000 BORDEAUX
- Commune de Villenave d'Ornon
Hôtel de Ville
14, bis rue du Professeur Calmette
33 140 Villenave d'Ornon
- Commune de Saint-Aubin de Médoc
Hôtel de Ville
Route de Joli Bois
33 160 Saint Aubin de Médoc
- Commune de Gradignan
Allée Gaston Rodrigues
CS 50105
33 173 Gradignan Cedex
- Le Centre Social et Culturel de Bègles « L'Estey »
BP 153
33 321 Bègles Cédex

L'article « 2.2 Adhésion » de la convention est précisé :

Aucune adhésion en cours de marché ne sera possible.

Modification de l'article 9 de la Convention

L'article 9 « Dispositions Financières » de la convention est actualisée comme suit :

La redevance est fixée selon les modalités suivantes :

- 1 000,00 € par adhérent et 0,6% des marchés passés pour chacun des membres du groupement pour 2025
- Puis 0,7% des marchés passés pour chacun des membres du groupement pour 2026
- Puis 0,8% des marchés passés pour chacun des membres du groupement pour 2027

- Puis 0,9 % des marchés passés pour chacun des membres du groupement pour 2028
- Puis 1 % des marchés passés pour chacun des membres du groupement pour 2029

Contenu de la Convention

Tous les articles de la convention initiale demeurent applicables tant qu'ils ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence. La convention s'applique à tous les membres du groupement de commande.

Signature de tous les membres validant le présent avenant à la convention de groupement :

1- BORDEAUX METROPOLE

***Régie d'Exploitation des Restaurants
Esplanade Charles de Gaulle - 33045 Bordeaux Cedex***

Date :

Nom, prénom :

Signature du représentant légal :

Signature de tous les membres validant le présent avenant à la convention de groupement :

Envoyé en préfecture le 31/03/2025
Reçu en préfecture le 31/03/2025
Publié le 
ID : 033-213301229-20250327-DELIB_17_2_25-DE

2- LA COMMUNE DE BASSENS

**Mairie de Bassens
42 avenue Jean Jaurès
33530 Bassens**

Date :

Nom, prénom :

Signature du représentant légal :

Signature de tous les membres validant le présent avenant à la convention de groupement :

3- LA COMMUNE DE BEGLES

***Mairie de Bègles
77 rue Calixte Camelle
33130 Bègles***

Date :

Nom, prénom :

Signature du représentant légal :

Signature de tous les membres validant le présent avenant à la convention de groupement :

Envoyé en préfecture le 31/03/2025
Reçu en préfecture le 31/03/2025
Publié le 31/03/2025
ID : 033-213301229-20250327-DELIB_17_2_25-DE

4- LA COMMUNE DE CESTAS

***Mairie de Cestas BP 90031
33611 Cestas cedex***

Date :

Nom, prénom :

Signature du représentant légal :

Signature de tous les membres validant le présent avenant 6 à la convention de groupement :

5- LA COMMUNE DE LIBOURNE

***Hôtel de Ville
42 Place Abel Surchamps
33500 Libourne***

Date :

Nom, prénom :

Signature du représentant légal :

Signature de tous les membres validant le présent avenant 6 à la convention de groupement :

Envoyé en préfecture le 31/03/2025

Reçu en préfecture le 31/03/2025

Publié le

ID : 033-213301229-20250327-DELIB_17_2_25-DE



6- LA COMMUNE DE LORMONT

***Mairie de Lormont
Rue André Dupin - BP n°1
33305 Lormont cedex***

Date :

Nom, prénom :

Signature du représentant légal :

Signature de tous les membres validant le présent avenant à la convention de groupement :

Envoyé en préfecture le 31/03/2025

Reçu en préfecture le 31/03/2025

Publié le

ID : 033-213301229-20250327-DELIB_17_2_25-DE



7- LA COMMUNE DE SAINT JEAN D'ILLAC

***Mairie de Saint Jean d'Illac
Service Finances
120 avenue du Las
33127 Saint Jean d'Illac***

Date :

Nom, prénom :

Signature du représentant légal :

Signature de tous les membres validant le présent avenant à la convention de groupement :

Envoyé en préfecture le 31/03/2025
Reçu en préfecture le 31/03/2025
Publié le 
ID : 033-213301229-20250327-DELIB_17_2_25-DE

8- LA COMMUNE DE SAINT MEDARD EN JALLES

***Mairie de Saint Médard en Jalles
Service des finances - Place de l'Hôtel de Ville
CS 60022
33167 Saint Médard en Jalles***

Date :

Nom, prénom :

Signature du représentant légal :

Signature de tous les membres validant le présent avenant à la convention de groupement :

Envoyé en préfecture le 31/03/2025
Reçu en préfecture le 31/03/2025
Publié le 31/03/2025
ID : 033-213301229-20250327-DELIB_17_2_25-DE

9- Le SIREC

(Syndicat Intercommunal de Restauration Collective pour les communes de CENON/FLOIRAC/AMBARES)

**8 avenue Marcel Paul
33270 Floirac**

Date :

Nom, prénom :

Signature du représentant légal :

Signature de tous les membres validant le présent avenant à la convention de groupement :

Envoyé en préfecture le 31/03/2025
Reçu en préfecture le 31/03/2025
Publié le 31/03/2025
ID : 033-213301229-20250327-DELIB_17_2_25-DE

10- LA COMMUNE DE TALENCE

***Mairie de Talence
Service élaboration et exécution budgétaire
BP 10035 33401 Talence***

Date :

Nom, prénom :

Signature du représentant légal :

**Signature de tous les membres validant le présent avenant
groupement :**

11- LE CCAS DE SAINT MEDARD EN JALLES

***EHPAD Simone de Beauvoir
29, allée du Preuilha
33160 Saint Médard en Jalles***

Date :

Nom, prénom :

Signature du représentant légal :

Signature de tous les membres validant le présent avenant 6 à la convention de groupement :

Envoyé en préfecture le 31/03/2025
Reçu en préfecture le 31/03/2025
Publié le 
ID : 033-213301229-20250327-DELIB_17_2_25-DE

12 -LE CCAS DE LA VILLE DE BORDEAUX

***Bordeaux Métropole
Direction des finances Pôle des CCAS
Tour 2000 - Terrasse Front du Médoc
33076 Bordeaux cedex***

Date :

Nom, prénom :

Signature du représentant légal :

Signature de tous les membres validant le présent avenant à la convention de groupement :

13 – LA VILLE DE BORDEAUX

- **Services financiers**

**Cité Municipale – 4 rue Claude Bonnier
33077 Bordeaux**

- **HORS STRUCTURES ENFANCE)**

**Hôtel de Ville De Bordeaux
Place Pey Berland
33 000 BORDEAUX**

Date :

Nom, prénom :

Signature du représentant légal :

Signature de tous les membres validant le présent avenant au groupement :

14- LA COMMUNE DE VILLENAVE D'ORNON

***Hôtel de Ville de Villenave d'Ornon
14 bis rue du Professeur Calmette
33140 Villenave d'Ornon***

Date :

Nom, prénom :

Signature du représentant légal :

***Signature de tous les membres validant le présent avenant au
groupement :***

15- LA COMMUNE DE SAINT AUBIN DE MEDOC

***Mairie de Saint Aubin de Médoc
Route de Joli Bois
33160 Saint Aubin de Médoc***

Date :

Nom, prénom :

Signature du représentant légal :

***Signature de tous les membres validant le présent avenant
roupement :***

16- LA COMMUNE DE GRADIGNAN

Mairie de Gradignan

Allée Gaston Rodrigues - CS 50105

33173 Gradignan cedex

Date :

Nom, prénom :

Signature du représentant légal :

Signature de tous les membres validant le présent avenant 6 à la convention de groupement :

17 - LE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE BEGLES L'ESTEY

***CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE BEGLES - L'ESTEY
BP 153
33321 BEGLES CEDEX***

Date :

Nom, prénom :

Signature du représentant légal :